

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES – INTERPELLATION

TITRE DE L'INTERPELLATION : LA MANIFESTATION SWISS CLASSIC BRITISH CAR MEETING A-T-ELLE ENCORE SA PLACE À MORGES ?

**DÉVELOPPEMENT DE L'INTERPELLATION :** SAMEDI DERNIER, ALORS QU'IL FAISAIT BEAU ET QUE LE TEMPS PARTICULIÈREMENT DOUX SE PRÊTAIT À DÉAMBULER DANS LES RUELLES ET LES PARCS DE MORGES EN FAMILLE, QUELLE NE FUT PAS MA SURPRISE DE DÉCOUVRIR LA TRANSFORMATION DU PARC DE L'INDÉPENDANCE EN PARKING À CIEL OUVERT GÉANT. LE PARC DE L'INDÉPENDANCE SE VOULANT D'ORDINAIRE SI ACCUEILLANT POUR LES MORGIENNES ET LES MORGIENS ET LEURS ENFANTS POUR UN MOMENT DE DÉTENTE ET DE JEU S'ÉTAIT TRANSFORMÉ EN UNE ROUTE OÙ SE PAVANAIENT PLUSIEURS CENTAINES DE VÉHICULES, CERTES DE BELLES MÉCANIQUES AVEC DES DESIGNS QUE L'ON NE VOIT PLUS DE NOS JOURS, MAIS NE LAISSANT PLUS DE PLACE SUR LES CHEMINS PÉDESTRES POUR LES FAMILLES ET ENCORE MOINS LES POUSSETTES. MON ÉTONNEMENT FUT ENCORE PLUS GRAND DE DÉCOUVRIR QUE LA PLACE DE JEU (À CÔTÉ DE LA PISCINE) OÙ SE CÔTOYAIENT PLUSIEURS DIZAINES D'ENFANTS EN BAS ÂGE, ÉTAIT DEVENUE VOISINE D'UNE ROUTE OÙ TRANSITAIENT TOUS CES VÉHICULES MOTEURS ALLUMÉS, SANS AUCUNE MESURES DE SÉCURITÉ QUE CE SOIT AU TRAVERS D'UNE SÉPARATION/BARRIÈRE OU D'UN·E AGENT·E VEILLANT À LA SÉCURITÉ DES ENFANTS PAS HABITUÉS À FAIRE FACE À UNE TELLE CIRCULATION EN CES LIEUX.

AU-DELÀ DE CES CONSIDÉRATIONS SÉCURITAIRES, CET ÉVÉNEMENT INTERPELLE ALORS QUE LA MUNICIPALITÉ PROPOSE VIA SON PLAN DES MOBILITÉS, ACTUELLEMENT EN CONSULTATION, DE RÉDUIRE L'EMPRISE DU TRAFIC AUTOMOBILE AU CENTRE-VILLE POUR PERMETTRE À LA POPULATION DE SE RÉAPPROPRIER L'ESPACE PUBLIC. COMMENT PEUT-ELLE ALORS ACCEPTER DE TRANSFORMER UN PARC PUBLIC EN PARKING GÉANT POUR VOITURES SANS AUCUNE CONSIDÉRATION POUR LES PIÉTONNES, PIÉTONS ET LEURS ENFANTS ?

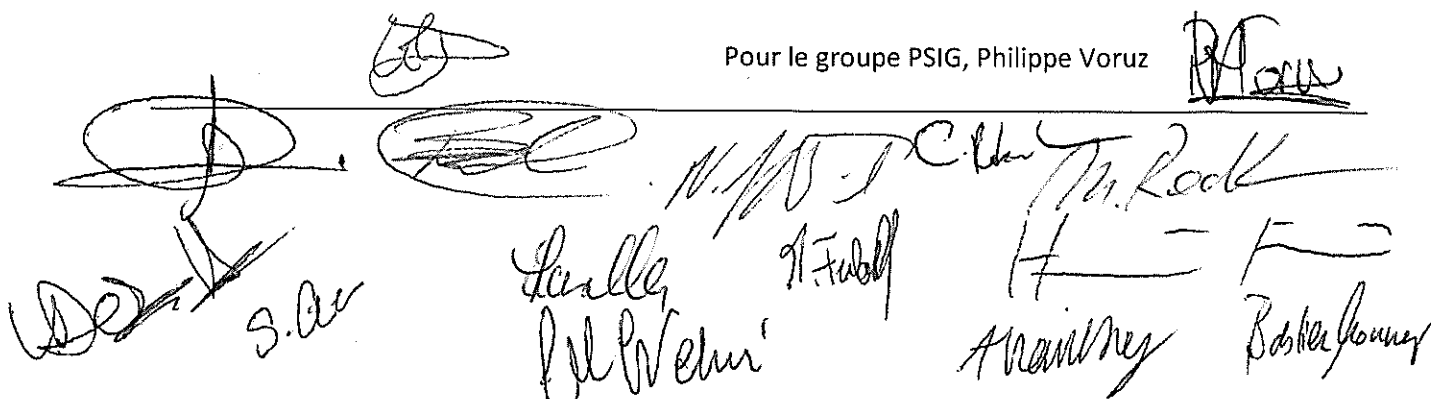
ENFIN, PLUSIEURS VÉHICULES ONT ÉTÉ GARÉS DURANT LA NUIT EN DEHORS DES CASES DE STATIONNEMENT DANS LES RUELLES DU CENTRE-VILLE.

**QUESTIONS**

J'ai donc l'honneur, au vu de ce qui précède, de poser à la municipalité les questions suivantes :

1. Comment se fait-il qu'une telle manifestation, qui génère nombre de nuisances à la fois d'ordre sécuritaire et environnemental (bruit, pollution, etc.) puisse encore prendre place à Morges en 2021 ?
2. Une autorisation pour le stationnement en ville (hors des cases de stationnement) durant la nuit a-t-elle été délivrée, et si oui selon quelles bases légales ou réglementaires ?
3. Quelles ont été les mesures prises pour protéger les piéton·ne·s, en particulier les enfants dans le parc de l'indépendance et autour de la place de jeu ?
4. Est-ce qu'une taxe proportionnelle (au bruit, à la gêne, à l'usage accru du domaine public) a été prélevée et si oui, de quel montant et sur quelle base réglementaire ?

Pour le groupe PSIG, Philippe Voruz



A collection of handwritten signatures in black ink, including names like S. Ge, Lucille, H. Fubell, Anariny, and Boster Jonney, along with several illegible scribbles.